



Jun 2018 - 205.000 exemplaires
E.R./ V.U.: Frédéric Petit - Bergenblok, 48 - 1970 Wezembeek Oppem

**PROVINCE DU
BRABANT FLAMAND
VLAAMS BRABANT**

BULLETIN D'INFORMATION

ELECTIONS PROVINCIALES DU 14 OCTOBRE 2018

L'Union des Francophones se présentera sous l'abréviation UF dans les districts de Halle-Vilvorde et de Louvain.

Nos candidats préparent activement le programme UF qui vous sera présenté lors de notre prochaine édition.





Suspension par le Conseil d'Etat des arrêtés de la ministre Homans

C'est avec satisfaction que l'UF prend acte de la suspension par le Conseil d'Etat des arrêtés de la ministre flamande des Affaires intérieures Liesbeth Homans (N-VA) d'annuler l'établissement par les six communes à facilités de la périphérie bruxelloise d'un registre linguistique reprenant les noms des habitants francophones souhaitant recevoir leurs documents administratifs en français pendant quatre ans et, ce faisant, de refuser l'application de l'arrêt du Conseil d'Etat du 20 juin 2014, obtenu grâce aux différents recours introduits par les 5 communes à facilités, Wemmel n'ayant jamais rien communiqué officiellement à sa population, ce qui est vraiment regrettable.

A présent, fort de cette décision, les communes à facilités pourront inviter les francophones à continuer de se signaler auprès de leur administration communale pour recevoir en français toute communication émanant des services communaux, et ce pour une durée renouvelable de quatre ans. Signalons que la population avait déjà réagi positivement à un premier appel de Kraainem fin 2015, les communes de Wezembeek-Oppem, Drogenbos, Linkebeek et Rhode-Saint-Genèse ayant suivi.

Pour l'UF, il est temps que le gouvernement flamand reconnaisse l'illégalité de ses circulaires et respecte l'Etat de droit et le régime des facilités. **l'UF veillera à ce que cet arrêt du Conseil d'Etat soit pleinement appliqué.**

Il est à constater que l'attitude déplorable du premier parti de Flandre aux visées nationalistes continue à entretenir des conflits communautaires en méconnaissant la loi.

Réforme des Provinces : la renaissance !

“ « Les Provinces sont les pierres angulaires du pays » tels sont les mots du Roi Philippe lors de sa visite au Parlement Flamand en Février 2017 ! ”



Malgré l'opposition du Conseil Provincial, dont l'UF, le Gouvernement flamand a décidé de supprimer les compétences liées à la culture et aux personnes. Concrètement cela signifie que la Province de Brabant flamand ne pourra plus s'occuper des domaines relatifs au sport, à la jeunesse, à la culture et au bien-être.

Depuis le début de l'année 2018, la Province est dès lors exclusivement compétente pour les matières liées au sol, c'est-à-dire la préservation durable de l'environnement, l'économie, le tourisme, l'agriculture, la mobilité et l'aménagement du territoire.

Les élus UF estiment que c'est plutôt une opportunité de pouvoir se concentrer sur les priorités qui régissent notre vie quotidienne dans un souci d'efficacité, ce, dans un souci d'efficacité et de réalisations concrètes à brève échéance.

Pour ce qui concerne la périphérie bruxelloise, on notera par exemple l'indispensable entretien des cours d'eau et d'importants investissements à faire dans le cadre de la prévention des inondations.

“ L'économie devient la priorité, par exemple par la création d'un réseau de voies rapides pour cyclistes combiné à des considérations environnementales, économiques et touristiques. ”



Smart city / Smart region

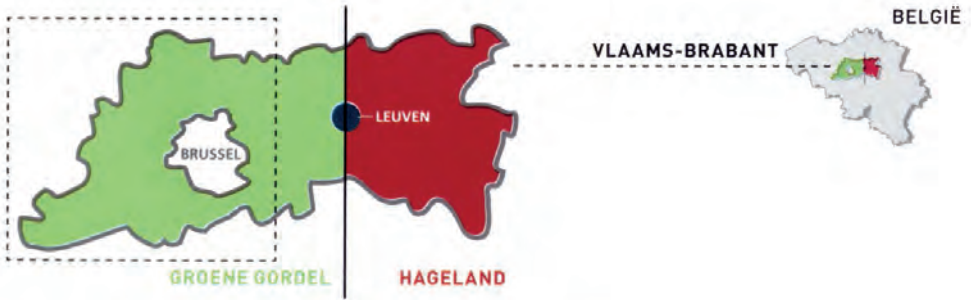
Les technologies digitales sont sans cesse en évolution et proposent d'innombrables applications qui peuvent améliorer la gestion des autorités locales. Il existe déjà des plateformes opérationnelles en matière de sécurité, mobilité (trafic de transit), parkings (parkings intelligents), soins de santé, climat, logement, participation citoyenne et commerces de proximité.

Afin d'aider les communes à développer leurs projets « Smart Cities », la Province met son expertise, sa vision stratégique et son expérience à leur disposition.

Conclusion

Même si la réforme des Provinces réduit de moitié le nombre d'élus au Conseil Provincial de 72 à 36, l'UF soutient que la Province a encore de beaux jours devant elle mais dans un contexte de changement rapide et de priorités nouvelles.

Ce sera le défi de la prochaine législature.



Pourquoi ces agissements et ces mensonges ???

Il y a quelques mois nous avons déjà dénoncé une carte de la Flandre distribuée dans différents pays par les services du commerce extérieur de la Flandre. Cette carte représentait la région de Bruxelles englobée dans la Flandre profonde !

Il faut savoir que la frontière la plus au sud de la région de Bruxelles ; communes d'Uccle, Auderghem, Watermael-Boifort , est à un jet de pierre du Brabant Wallon.

Nous pourrions imaginer, que c'est une erreur, le graphiste ne connaîtrait pas la géographie de son pays !? Il y a récidence, le service du tourisme du Brabant Flamand émet en 2018 le même genre de carte il y a donc une réelle volonté de faire croire que la région de Bruxelles est noyée dans le Brabant et que cette région ne se justifie pas.

C'est un mensonge qui démontre une vraie malhonnêteté intellectuelle, c'est une manipulation qui prouve que certains en Flandre n'hésitent pas à fausser la donne.

Triste mentalité

“

TOUJOURS PRÉSENTS
POUR DÉFENDRE
VOS INTÉRÊTS !

UF

